

**FICHE DE POSTE**  
**COORDINATEUR DU SERVICE COMMUN GESTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS**

### **Cadre d'emploi des techniciens territoriaux**

#### **PLACE DANS L'ORGANISATION**

Direction Générale des Services Techniques  
Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie  
Service Entretien des espaces publics communautaires  
Service commun « gestion des espaces publics et naturels »  
Fonction d'encadrement OU NON

#### **RAISONS D'ETRE DU POSTE**

Relevant du chef de service « Entretien des espaces publics communautaires", l'agent assure la programmation des interventions, le suivi des chantiers, la surveillance du terrain, le suivi des marchés et des budgets. Il coordonne les actions des différents intervenants sur le terrain (régie d'arboristes-grimpeurs, prestataires privés et structures d'insertion) pour la réalisation des prestations.

#### **MISSIONS**

- Elaboration d'un plan de gestion avec les communes adhérentes à la mutualisation
- Mise en œuvre du plan de gestion pour le compte des communes et de la CALL
- Suivi de la qualité des travaux réalisés, de la propreté des chantiers et du respect des délais d'exécution
- Conception et chiffrage des prestations non programmées
- S'assurer du bon respect des consignes de sécurité par les différents intervenants
- Surveillance du périmètre d'intervention
- Coordination étroite avec les différents intervenants et notamment les référents municipaux
- Suivis administratifs et financiers des marchés d'entretien et de travaux avec les communes
- Etablissement d'indicateurs et de bilans sur l'activité du service
- Compte-rendu des activités
- Assurer une transversalité entre les services, communication avec les collègues et la hiérarchie
- Information auprès des communes et des usagers

- Recherche d'informations concernant les nouveaux matériels et techniques liés aux activités
- Pilotage et animation des comités de suivi
- Participation à l'élaboration des marchés et à leur passation
- Participation aux copil et cotech

### **PRE REQUIS**

- Capacité à travailler en équipe et en transversalité avec les autres services
- Permis B exigé
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux concepteur (AIPR)
- Bonne connaissance de l'arboriculture, des techniques de taille et d'élagage, de la gestion de l'arbre et reconnaissance des pathologies arboricoles
- Connaissances en espaces verts et dans la gestion des milieux naturels
- Connaissances en gestion des milieux aquatiques
- Connaissances des règles de sécurité en matière de travaux
- Formation SST souhaitée
- Connaissances des bases de la commande publique
- Planification et organisation du travail de façon méthodique. Hiérarchisation des interventions dans l'objectif de sécuriser le domaine public.
- Transmettre et expliquer avec pédagogie et diplomatie, la finalité des techniques appliquées et les choix d'orientation du service.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs compétences et politiques.

### **QUALITES REQUISES**

- Capacité à coordonner des équipes
- Rigueur
- Disponibilité et capacité d'adaptation
- Réactivité
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Bonne condition physique
- Sens de la communication et savoir rendre compte
- Sens du service public
- Avoir l'esprit de synthèse et d'analyse

### **CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE**

- ✓ Travail pour partie en extérieur

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- ✓ **Lieu de travail**: Tout le territoire de la CALL

- ✓ **Horaires** : Selon la délibération du 23 septembre 2021, instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'y référant.

#### **POUR POSTULER**

**Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer impérativement votre grade et votre échelon. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 24 août 2024**